

COMPÉTITION PÊCHE AU COUP SEPTEMBRE 2021



COMPÉTITION PÊCHE AU COUP 2021

Inscriptions du 10 septembre au
20 septembre 2021
20 euros / pêcheur adulte
10 euros / mineur

Samedi 25 septembre 2021

3000 euros de lots offerts.
Cartes de pêche 2022 à gagner

Contre canal du Rhône à Saint
Pierre de Mézoargues

Règlement et inscriptions peche13.fr ou 04.42.26.59.15

Fédération des Bouches-du-Rhône de pêche et de protection du milieu aquatique
CNR
Département Bouches-du-Rhône
Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Cette compétition amicale est organisée par la Fédération de pêche des Bouches du Rhône.

La compétition se déroule en individuel, depuis la berge.

La compétition débutera le samedi 25 septembre 2021 à 10h et prendra fin le samedi 25 septembre à 16h.

La remise des prix aura lieu ce même jour à 17h30, et sera suivie d'un pot de l'amitié offert par la Fédération.

Tous les participants doivent être munis de leur carte de pêche complète.

Les mineurs doivent présenter une autorisation parentale à l'inscription et être accompagnés d'un adulte.

La compétition, sous tous ses aspects sera régie par le règlement consultable en cliquant sur le lien [REGLEMENT](#).. Il devra être suivi par tous les participants.

INSCRIPTIONS :

Les inscriptions se dérouleront via le numéro 04.42.26.59.15 et le formulaire d'inscription téléchargeable en cliquant sur [FORMULAIRE](#)

Les inscriptions débuteront le 10 septembre 2021, et seront closes le 20 septembre 2021. Les bulletins d'inscriptions seront à renvoyer à l'adresse postale de la Fédération :

Fédération de pêche des Bouches du Rhône - 8 Parc d'activités de Bompertuis - Avenue d'Arménie-13120 Gardanne

Compte tenu des conditions sanitaires du moment, nous vous demanderons de respecter les gestes barrières (masques, distanciation) lors des regroupements de personnes (accueil, tirage au sort, remise des prix..).

Tarif de l'inscription : 20 euros par personne majeure - 10 euros par personne mineure

Le paiement ne pourra être effectué que par chèque établi à l'ordre « FDAAPPM13 »

L'inscription sera considérée comme définitive à réception :

Du paiement—

De la photocopie de la carte de pêche 2021—

De la feuille d'inscription jointe au règlement—

De l'autorisation parentale écrite pour les mineurs—

Toute inscription est définitive et aucun remboursement ne sera effectué. Le compétiteur qui sortira le plus grand poids de poisson sera désigné vainqueur. Un classement par secteur sera établi, suivi d'un classement général en fonction des captures de chaque participant. Le nombre de secteurs créés dépendra du nombre d'inscrits à la compétition.